

Pour contribuer aux efforts de coordination déployés par la CIRH, nous vous prions de soumettre une Note de concept applicable aux nouveaux projets pour chacun des projets menés par votre organisme à l'adresse suivant : projects@cirh.org

Quel est le mandat de la CIRH?

- Le mandat de la CIRH est d'assurer une planification et une coordination stratégiques, ainsi que de mettre en œuvre les ressources en provenance de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, d'organisations non gouvernementales et du monde des affaires, avec toute la transparence et la reddition des comptes nécessaires.
- La CIRH adoptera une approche à multiples facettes pour la planification stratégique et la coordination, et invitera de façon proactive les parties prenantes à communiquer les priorités relatives aux activités des donateurs, des organismes de la société civile et du secteur privé.
- Dans le cadre de cette approche à multiples facettes, la CIRH conduira un processus d'analyse et d'approbation de projets qui assurera que toutes les activités s'alignent avec le Plan national pour le relèvement et le développement d'Haïti.
- Les projets qui doivent être présentés à la CIRH et traités par cette dernière visent les activités réalisées par les particuliers ou les diverses entités dans le cadre du relèvement après tremblement de terre ou des efforts de développement d'Haïti; ces activités sont en principe accompagnées d'engagements ou de dons, ou encore d'engagements visant le soulagement de la dette, de la part d'un donateur ou d'une ONG d'Haïti ou d'une ONG internationale. Sous cette rubrique, il y a aussi les activités entreprises au moyen de fonds privés destinés à des projets d'importance nationale (liste disponible en ligne sous peu).
- Les projets démarrant après le 17 juin 2010 devraient être soumis à la CIRH au moyen de ce document : *Note de concept applicable aux nouveaux projets*.

Pourquoi ce processus d'approbation des projets est-il nécessaire?

- Ce processus facilite le relèvement d'Haïti en :
 - a) présentant des détails suffisants sur chaque projet, permettant ainsi d'assurer que le projet s'aligne avec le Plan d'Action national pour le relèvement et le développement d'Haïti, ainsi que les plans nationaux des secteurs, et qu'il ne constitue pas un dédoublement;
 - b) permettant à la CIRH d'assurer que les normes minimales sont respectées dans la conception et la mise en œuvre des projets. Par exemple, il assure que les normes de construction sont remplies et que des mesures adéquates de lutte contre la corruption sont prises;
 - c) permettant à la CIRH de veiller au respect des engagements pris à la Conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir pour Haïti tenue le 31 mars 2010.
- De plus, ces renseignements serviront de base d'une source unique d'informations, permettant à la CIRH de prendre des décisions stratégiques et informées au sujet de l'effort de relèvement et donnant une idée des chevauchements, des écarts ainsi que des opportunités de coordination et de collaboration.

Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH

Qui devrait remplir une Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH?

- Les donateurs et les organismes de la société civile doivent soumettre ce document à la CIRH pour les projets relatifs au relèvement post-tremblement de terre ou les projets liés aux besoins en développement d'Haïti et qui n'ont pas déjà reçu l'approbation de la CIRH et/ou n'ont pas déjà démarré à la date du 17 juin 2010, selon les critères suivants. Si vous êtes :
 - a) **Un Donateur bilatéral, multilatéral ou philanthropique:** si le projet bénéficie d'un financement quelconque de votre organisme, nous vous prions de remplir la *Note de concept applicable aux nouveaux projets*.
 - b) **Un organisme de la société civile** (par ex., OSC haïtienne, OSC internationale) : si le projet est partiellement ou entièrement auto-financé par votre organisme sans recevoir de financement bilatéral ou multilatéral, nous vous prions de remplir la *Note de concept applicable aux nouveaux projets*. Les OSC qui n'ont pas de financement ou sont sans perspectives claires de financement ne doivent pas soumettre de propositions.
 - c) **Une entreprise privée ou un particulier :** Si le projet bénéficie d'un financement privé contribué par une personne ou une entité sans aucun financement contribué par une entité bilatérale ou multilatérale ou un organisme de la société civile et (i) selon les attentes raisonnables devra dépasser un montant de 500 000 \$ et recherche une assistance de la CIRH, ou (ii) est d'*importance nationale*, nous vous prions de remplir la *Note de concept applicable aux nouveaux projets* (une liste de projets considérés d'*importance nationale* sera disponible en ligne). Le Gouvernement d'Haïti est actuellement en processus d'identification de projets prioritaires qui seront considérés comme étant d'*importance nationale*.

Qu'est-ce qui est considéré comme un « projet » exigeant une Note de concept applicable aux nouveaux projets?

Tout grand ensemble d'activités relatives au relèvement post-tremblement de terre ou associées aux besoins en développement d'Haïti est considéré comme un projet. Un projet est défini comme un ensemble d'activités se concentrant sur un grand objectif, un budget ou une structure de gestion. Par exemple, un projet proposé par une ONG de forer des puits dans plusieurs villages devrait se grouper en un « projet » unique. De même, un projet de reconstruction d'un village unique (qui entrecoupe plusieurs secteurs) devrait représenter un « projet » unique, car il a l'unique objectif de reconstruire un village. Si vous avez des questions, nous vous prions de contacter la CIRH à l'adresse : projects@cirh.org.

Comment se déroule le processus d'approbation ?

- Dès sa réception, la note de concept applicable au nouveau projet est soumise à une analyse par la CIRH, en consultation avec les ministères concernés, pour assurer que les plans respectent les normes de qualité et s'accordent avec les priorités générales du Plan National d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti. En fonction des listes de vérification qui sont publiées (et seront disponibles en ligne), chaque projet est classé sous une des quatre catégories : « Approuvé », « Approbation conditionnelle », « Soumettre à nouveau » ou « Non approuvé ».
 - **Approuvé** signifie que le projet satisfait les critères d'approbation de projets.

Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH

- **Approbation conditionnelle** signifie que la CIRH a approuvé le projet sous réserve de clarification de matières et de questions qui seront remises à l'écrit par la CIRH.
- **Soumettre à nouveau** signifie que la CIRH n'a pas approuvé le projet et que celui-ci doit être soumis à nouveau pour analyse par la CIRH. Les retours d'information seront fournis au promoteur de projet accompagnés de questions spécifiques.
- **Non approuvé** signifie que le projet n'est pas approuvé par la CIRH parce qu'il n'est pas (i) aligné avec le Plan pour le relèvement et le développement ou avec les plans nationaux des divers secteurs ou (ii) il ne satisfait pas les normes de qualité établies par la CIRH.
- Les réponses seront transmises par un courrier électronique présentant les décisions prises, et adressé à la principale personne contact dont les coordonnées figurent sur la *Note de concept applicable aux nouveaux projets*.

La lutte contre la corruption à la CIRH

Dans le cadre des efforts de lutte contre la corruption de la CIRH, tous les organismes d'exécution (y compris les organismes gouvernementaux) devront remplir le Questionnaire des organismes d'exécution joint à la *Note de concept applicable aux nouveaux projets*. Le Questionnaire des organismes d'exécution sollicite des renseignements relatifs aux pratiques financières et d'acquisitions.

Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH

1 Renseignements sur l'organisme

Ajouter les renseignements sur votre organisme.

1.1 Informations de contact (toute correspondance de la CIRH sera acheminée à ce contact)

Nom de l'organisation :	
Personne contact :	
Informations de contact (téléphone/adresse) :	
Adresse électronique :	

1.2 Informations générales

Taille de l'organisme (n ^{bre} d'employés) :	
Point focal des interventions (secteur) :	
Nombre d'années de fonctionnement :	
Nombre de pays où fonctionne l'organisme :	
Nombre d'années de fonctionnement en Haïti :	
Budget total budget pour Haïti :	

2 Détails sur le projet

2.1 Nom du projet

--

2.2 Détails sur l'organisme d'exécution si différents de ceux fournis ci-dessus (si l'organisme d'exécution est déjà désigné)

L'organisme d'exécution est la structure qui est chargée de la mise en œuvre du projet. Cette structure peut être un agent contractuel, une OSC, un organisme de l'État ou autre entité. L'organisme d'exécution peut être la même structure que le fournisseur de fonds du projet. L'organisme d'exécution doit aussi remplir le Questionnaire des organismes d'exécution ci-joint.

Nom de l'organisme d'exécution :	
Personne contact :	
Informations de contact (téléphone/adresse) :	
Adresse électronique :	

2.3 Calendrier et coût du projet (évaluer le calendrier et le coût, même non encore finalisé)

Date de démarrage du projet :	
Durée du projet :	
Coût/budget estimatif total du projet :	

2.4 Description du projet

Décrire le besoin adressé par le projet, les résultats souhaités et les objectifs, les principales activités, et fournir une explication des liens entre les besoins, les activités, les produits et les résultats. Inclure une

Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH

explication de la manière dont la proposition s'accorde avec le Plan d'Action pour le relèvement et le développement.

Insérer le texte ici

3 Participation de ministère responsable

3.1 Approbations de ministère requises

Décrire les mesures prises pour obtenir les approbations de ministère ou d'autorité publique locale nécessaires pour mettre le projet sur pied, notamment les approbations requises, la situation de la requête et les noms de vos contacts au sein des directions gouvernementales.

--

3.2 Participation de ministères responsables

Avec quels ministères êtes-vous en contact :	
Quels sont les noms de vos contacts au sein des ministères, s'il vous plaît :	
Comment se projet s'aligne-t-il avec les plans de ministère :	

4 Secteurs et géographie des projets

4.1 Secteurs

Ajouter la répartition approximative des fonds par secteur de projet et situation géographique.

Catégorie	Sous-secteur	% des fonds
1. Reconstruction territoriale	Infrastructure des transports (ports, route, rail, air)	
	Infrastructure de l'énergie	
	Gestion et prévention des catastrophes	
	Télécommunications	
	Autre (remplir svp) : _____	
2. Reconstruction économique	Agriculture, exploitation agricole et piscicole	
	Industrie, commerce and tourisme	
	Création d'emplois et formation	
	Finance and investissement	
	Autre (remplir svp) : _____	
3. Reconstruction sociale	Logement	
	Santé	
	Education	
	Culture	
	Assistance et secours alimentaire	
	Femmes et enfants	
	Eau et assainissement	
	Autre (remplir svp) : _____	

Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH

4. Reconstruction institutionnelle	Institutions démocratiques	
	Gouvernement central renforcé	
	Justice et sécurité	
	Autre (remplir svp) : _____	
5. Appui budgétaire		

4.2 Géographie

Préciser les départements, les arrondissements, les communes et, si possible, les sections où s'entreprennent les activités. Ajouter une répartition approximative des fonds par localité géographique.

--

5. Volets et produits du projet

5.1 Volets du projet

N°	Volet
1	
2	
3	

5.2 Liste des principaux produits/étapes du projet et budget s'y rattachant

Par exemple, km de routes, nombre d'écoles, nombre de maisons, travailleurs de la santé formés, etc.

Calendrier des livrables

N°	Produits	Budget	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
1							
2							
3							

5.3 Liste des principaux indicateurs de réussite (par ex, emplois créés, agriculteurs dont les revenus sont améliorés, résultats améliorés, etc.)

Calendrier des livrables

N°	Indicateur de réussite	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
1						
2						
3						

5.5 Source de données permettant de vérifier les indicateurs de réussite (par ex., sondages aléatoires des ménages ou des entreprises, tests d'aptitudes des élèves, questionnaires médicaux, données sur le rendement agricole).

--

6 Évaluation de l'impact

Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH

A ajouter une courte description de l'influence qu'exercera le projet sur les domaines suivants. Certaines questions ne s'appliquent peut-être pas au projet concerné ; dans ce cas, noter « S.O. » et expliquer pourquoi la question est sans objet.

6.1 Contribution au développement socio-économique haïtien

Précise le nombre de travailleurs haïtiens qui seront employés par ce projet :	
Ajouter un estimatif des femmes et enfants qui seront affectés :	
Ajouter des détails sur l'utilisation faite par le projet de matières premières provenant d'Haïti et la création de capitaux additionnels pour l'économie haïtienne :	

6.2 Evaluation de la durabilité

Comment assurerez-vous que ce projet sera durable après son achèvement? Décrire comment sera assuré le transfert de connaissances et de capacités aux homologues haïtiens.

6.3 Evaluation environnementale

Décrire les mesures prises pour assurer que le projet exerce un impact positif sur l'environnement. Si cela s'applique au projet en question, préciser comment celui-ci pourrait exercer un impact négatif sur l'environnement, et les mesures que envisagées pour mesurer et mitiger cet impact négatif.

7 Financement

7.1 Plan de financement

7.1.1 *Cocher pour identifier si ce projet fait partie du budget ou s'il est hors budget.*

- Projets à inclure au budget, au trésor** sont financés par le biais du système budgétaire du Gouvernement d'Haïti. La source de financement sera peut-être un don de l'État ou de l'international, ou un prêt.
- Projets à inclure au budget, hors trésor** sont considérés comme dépenses du Gouvernement d'Haïti mais le financement passe par un/des tiers (par ex., un donateur multilatéral).
- Projets hors budget** sont des projets d'exécution directe financés directement par des donateurs et/ou des ONG. Les projets hors budget ne passent pas par le système budgétaire du Gouvernement d'Haïti.

7.1.2 *Identifier les sources de financement.*

Entité de financement	Chargé de mise en œuvre 1 ^{er} niveau	Type de fonds (prêt/subvention/actions)	Allocation budgétaire totale	Montant engagé	Montant du décaissement	Devise

Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH

7.1.3 Cocher pour préciser si le projet demandera un financement du Fonds pour la reconstruction d'Haïti (FRH). (De plus amples informations sur le FRH sont disponibles sur le site Internet de la CIRH).

Oui – le projet fera une demande de financement FRH

Si oui, ajouter le nom de l'Entité Partenaire _____

Non – le projet ne fera pas de demande de financement FRH

8 Soutien de la part de la communauté locale

8.1 Participation de la communauté locale

Décrire dans quelle mesure vous avez sollicité la participation de la communauté locale (par ex., rencontre avec l'ensemble de la communauté pour échanges concernant les projets, demandes de suggestions de la part de groupes marginalisés/défavorisés, autres activités d'approche)

9 Processus de suivi

9.1 Mécanismes de lutte contre la corruption

Décrire les mécanismes spécifiques de lutte contre la corruption, notamment ceux qui traitent des acquisitions, de la présentation d'informations financières et des décaissements de fonds.

9.2 Contrôle de l'avancement du projet et processus d'évaluation

Décrire le plan et les méthodes de suivi et d'évaluation du projet :

10 Obstacles

10.1 Obstacles

Un obstacle est tout ce qui ralentit ou entrave le démarrage ou le déroulement du projet. Il pourrait s'agir par exemple d'une approbation non obtenue, d'un manque de capacité de la chaîne d'approvisionnement, d'un manque de fonds, etc.

Goulot d'étranglement	Organisme/personne capable de dissiper le goulot	Demandes précises adressées à la CIRH pour prendre des mesures contre ce goulot

Note de concept applicable aux nouveaux projets de la CIRH

Nous vous remercions de l'appui que vous apportez à nos efforts de coordonner le relèvement d'Haïti.

Ensemble, nous pouvons mieux reconstruire.